

## Association Lagopaid

# Comment une association entend venir en aide aux victimes de violences sexuelles subies pendant l'enfance

19.03.2026 Orfa Schweizer

L'association Lagopaid vient en aide aux personnes ayant subi des violences sexuelles pendant leur enfance. Elle propose notamment des groupes de discussion – bientôt aussi dans le Haut-Valais.

En 2024, 1 073 cas de violences sexuelles sur des enfants ont été signalés en Suisse. C'est ce qu'indique l'association Protection de l'enfance Suisse sur son site web. Mais le nombre de cas non signalés est probablement énorme, car de nombreux cas ne font tout simplement pas l'objet d'une plainte. Ce que tous ces cas ont toutefois en commun, c'est que les victimes et leurs proches ont souvent un long chemin à parcourir pour surmonter cette violence. À cela s'ajoute la stigmatisation par la société. Et malgré une thérapie, de nombreuses victimes se sentent seules face à ce qu'elles ont dû vivre. C'est là qu'intervient l'association Lagopaid : elle propose notamment des groupes de discussion au sein desquels les victimes ou leurs proches peuvent échanger et parler de ce qu'ils ont vécu dans un cadre protégé. Sophie Juliette In Albon est la présidente de l'association. Les groupes de discussion sont tous organisés selon le même principe : ils sont animés par deux personnes. Dans le groupe destiné aux victimes, il s'agit d'une personne neutre ayant une formation thérapeutique et d'une personne qui a elle-même été victime et qui se trouve déjà à un stade avancé de son processus de guérison. Le groupe destiné aux proches des victimes est également animé par une personne neutre ayant une formation et par une personne victime ou proche.

## Des tables rondes sont en cours de préparation à Viège

Ces groupes de discussion ne remplacent toutefois pas une psychothérapie, précise Sophie Juliette In Albon. Il faut plutôt les considérer comme un soutien supplémentaire. Pour que les personnes concernées sachent qu'elles ne sont pas seules. Et pour qu'elles puissent s'échanger des conseils, par exemple sur la manière de mieux gérer ce qu'elles ont vécu au quotidien. C'est pourquoi la plupart des participants suivent une thérapie en parallèle ou en ont déjà suivi une. « Nous avons également eu des participants qui n'étaient pas encore en thérapie et qui souhaitaient participer aux groupes de discussion. Nous avons vivement conseillé à ces personnes de commencer une thérapie », explique Mme In Albon.

Les groupes de discussion ont lieu une fois par mois et peuvent accueillir jusqu'à huit personnes. Selon In Albon, il ne serait pas judicieux de réduire la fréquence des rencontres. En effet, après ces séances, il faut du temps pour digérer ce qui a été dit et, le cas échéant, pour approfondir le sujet dans le cadre d'une thérapie. Les groupes de discussion sont actuellement proposés dans les cantons du Valais et de Vaud. Dans le Valais, l'offre était jusqu'à présent limitée au Bas-Valais. Mais cela va changer : dès cette année, l'association souhaite également proposer un groupe de discussion à Viège. Actuellement, on recherche des animateurs et animatrices adaptés, explique Sophie Juliette In Albon. Dès que ces personnes auront été trouvées, le groupe pourra démarrer. Afin de mieux faire connaître son activité, Lagopaid sera présent au prochain salon Vifra. Et cette année, des groupes de discussion voient également le jour à Genève – notamment parce que l'association reçoit régulièrement des demandes en provenance de la France voisine et souhaite y répondre.

## Les réticences des proches

D'après son expérience, les personnes concernées ont plus de facilité à participer aux groupes de discussion que leurs proches, explique Mme In Albon. En général, les personnes concernées ont déjà parlé de ce qu'elles ont vécu dans le cadre d'une thérapie. Elles ont déjà surmonté cette barrière psychologique. Les proches ont souvent plus de mal. « En Valais notamment, nous constatons que les proches ont des réticences. "Et si on me reconnaît ? Les autres vont penser

que j'ai fait quelque chose de mal." » Souvent, les proches sont rongés par la culpabilité, par exemple parce qu'ils n'ont pas pu protéger leur enfant contre les violences sexuelles. Chez les femmes en particulier, on constate souvent des sentiments de culpabilité liés au fait qu'elles ont elles-mêmes, dans certains cas, épousé l'auteur des faits, explique Sophie Juliette In Albon. En effet, environ 80 % des agressions sexuelles sur des enfants ont lieu au sein de la famille. « Il n'est pas facile de dire, par exemple, qu'on a été mariée à un homme qui a commis des violences sexuelles sur son enfant », explique Sophie Juliette In Albon. Il est d'autant plus important de rassurer les participants en leur garantissant qu'ils se trouvent dans un cadre totalement protégé et qu'ils peuvent rejoindre les groupes sans crainte, explique Sophie Juliette In Albon. Les discussions se déroulent de manière anonyme et tous les participants sont là pour la même raison. Une fois ce seuil d'inhibition franchi, les participants trouvent un grand soutien au sein des groupes de discussion.

### La Suisse devrait être intégrée à l'indice

Outre l'offre d'entretiens et l'aide aux victimes, l'association Lagopaid s'engage également à sensibiliser le public. Elle souhaite également améliorer la situation des personnes concernées au niveau politique. Ainsi, selon Mme In Albon, il faudrait que les responsables politiques investissent davantage afin de pouvoir mener des enquêtes plus précises. Il s'agit d'obtenir une image plus précise de la situation en matière de violence sexuelle envers les enfants en Suisse. De plus, l'association travaille avec d'autres organisations à la création d'une commission indépendante qui se réunirait régulièrement et formulerait des recommandations d'action à l'intention des responsables politiques. Un autre objectif majeur, auquel collabore notamment l'association Lagopaid, est que la Suisse figure dans l'indice de l'organisation «Out of the Shadows». Cet indice compare la manière dont 60 pays préviennent et réagissent face à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants. Avec 77 points sur 100, le Royaume-Uni occupe actuellement la première place de l'indice, suivi de la France et de la Suède. En mai de cette année, un événement officiel est prévu à l'ONU, lors duquel Lagopaid, en collaboration avec l'organisation «Brave Movement», qui lutte également contre les violences sexuelles envers les enfants et les jeunes, entend contribuer à ce que la Suisse soit intégrée à l'indice à l'avenir.

**Sophie Juliette In Albon est présidente de l'association Lagopaid. Source: à partager**